

Résiliation de placement

Personne qui annonce la résiliation

- Parent placeur
 AMF

Enfant concerné par la résiliation

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

AMF concerné/e par
la résiliation _____

La résiliation peut être effectuée dans les vingt-quatre heures durant le premier mois de placement, puis selon le délai réglementaire de deux mois pour la fin d'un mois, pour tout placement dont le temps d'essai est terminé (art. 3.4 et 3.7 du règlement).

Date de fin de placement _____

La date de fin de placement doit être communiquée par la personne qui résilie le contrat à l'autre partie concernée

Personne qui résilie le placement (parent placeur ou AMF) :

Nom et prénom _____

Date _____ Signature _____